

LA FIN D'UN COLLOQUE POUR MARQUER LA CONTRIBUTION DE MICHEL DOUCET À L'AVANCEMENT DU DROIT

Michel Bastarache*

Au cours de la journée, nous avons entendu des personnes de différents milieux. Il fallait s'y attendre, parce que la carrière de Michel Doucet l'a amené, pendant plus de 30 ans, à travailler avec des étudiants, des juristes, des administrateurs universitaires, des professeurs de droit et d'autres sciences sociales, des militants du mouvement nationaliste, des représentants d'associations professionnelles, des politiciens et des fonctionnaires. Il a travaillé principalement au Nouveau-Brunswick, mais il a aussi participé à de nombreux projets à l'échelle nationale et a occupé un poste en France dans les bureaux de l'Organisation internationale de la Francophonie. Ces personnes ont voulu expliquer la façon dont Michel a contribué à réaliser ses propres objectifs, lesquels coïncidaient avec les leurs. Il fallait préserver ces témoignages.

J'ai rencontré Michel quand il faisait sa cléricature à Bathurst, mais ne l'ai connu qu'après qu'il se soit joint au corps professoral de ce qui était à cette époque l'École de droit de l'Université de Moncton. Il y a fait une longue carrière, si bien que la majorité des francophones pratiquant le droit au Nouveau-Brunswick ont assurément suivi ses cours. C'est dire qu'il connaît les praticiens francophones; nous savons qu'il a voulu communiquer à ceux-ci le désir de promouvoir l'égalité entre les communautés linguistiques et l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

Son engagement envers la communauté acadienne a été marquée par l'action directe. L'action dans l'enseignement des droits linguistiques, dans la recherche et les publications, dans le rôle de conseiller auprès d'organismes à caractère social ou professionnel, dans la plaidoirie de causes importantes pour la reconnaissance et l'avancement des droits de la minorité linguistique, dans la participation au sein des conseils d'administration d'organismes comme la SANB, dans la création de l'Observatoire international des droits linguistiques. On dit qu'il faut s'adresser aux gens occupés pour entreprendre un gros travail ! Et bien Michel est celui, plus que quiconque, qui a organisé des colloques et conférences, représenté la faculté et

* Avocat-conseil chez CazaSaikaley.

l'Observatoire international des droits linguistiques à l'étranger et est intervenu dans divers contextes pour la réforme du droit en matière de langues. On sait qu'il a été le maître d'œuvre de la réforme de la *Loi sur les langues officielles* de 2002 en plaidant notamment pour la reconnaissance du devoir du gouvernement de faire une offre active de services. Il a travaillé à l'égard de la révision de 2013 et a obtenu des modifications concernant les devoirs des associations professionnelles dans le cadre de discussions concernant une poursuite contre le gouvernement provincial et l'association des psychologues du Nouveau-Brunswick.

J'ai personnellement travaillé avec Michel dans plusieurs dossiers importants, notamment celui des psychologues, celui de la réforme de la carte électorale du N.-B., celui d'Ambulance N.-B., celui de la carte électorale de la Nouvelle-Écosse, et, il faut le mentionner de façon spéciale, un peu plus loin de nous maintenant, celui d'Égalité Santé qui a mené à l'abandon des institutions bilingues pour gérer le réseau de santé provincial. Bref, je connais bien Michel, son engagement indéfectible pour l'égalité des langues et des communautés linguistiques, sa profonde connaissance du droit, son ardeur au travail, son intelligence. Je crois que la Faculté de droit, l'Université et l'ensemble de la communauté francophone ont beaucoup bénéficié du travail de Michel parce qu'il s'est fait un exemple de dévouement et de constance. J'ai vu au cours de ma longue carrière de nombreuses personnes s'engager à fond pour une bonne cause, y consacrer de nombreuses heures et beaucoup d'énergie, mais je n'en connais pas beaucoup qui aient maintenu ce niveau d'engagement d'un projet à l'autre sur une période de plus de 30 ans. Cela s'explique bien sûr; nous avons tous à subir les aléas de la vie et sentir le besoin de déterminer à nouveau ses priorités. C'est pour cela que le parcours de Michel est exceptionnel. Il ne se décourage pas; il comprend que le temps est nécessaire pour changer les choses, que les attitudes et les fausses perceptions sont difficiles à changer. Il faut aussi dire qu'il est prêt à assumer les sacrifices qui viennent avec cet engagement. Les critiques sont souvent acerbes, l'incompréhension est fréquente, et on est mal équipé pour relever les défis.

Michel, nous te disons merci pour tout ce que tu as fait et continue de faire pour les tiens, l'ensemble des francophones du Canada.